



Compte-rendu du conseil municipal du 27 juin 2017

Membres présents à la séance : Mme Christine GALILEI, M. DUCROS, R. SALEMBIER, S. CORGIER, JM DURDILLY, AM. LLOMBARD, S. VIGNON, R. MAYNARD, JM GARNIER, G. CHARPIN, JF LACROIX.

Secrétaire de séance : G. CHARPIN

Absent excusée : B. BOURBON, Y. MOREAU

Absents : S. KASPRZYK

Ordre du jour :

1/ Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 16/05/2017

2/ Délibération pour mise en place d'une mutuelle communale

3/ Délibération pour approbation du plan communal de sauvegarde

4/ Délibération pour autorisation de signature d'une convention entre les communes partenaires du centre de loisirs Intergones pour la répartition de la subvention CAF

Point sur les travaux du commerce multi-activités

Présentation du locataire gérant suite à la décision de la commission recrutement

Questions diverses

1/ Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 16/05/2017

Adopté à l'unanimité

2/ Délibération pour mise en place d'une mutuelle communale

Madame le Maire propose la mise en place d'une mutuelle communale pour les administrés. Il n'y a aucun engagement contractuel ni financier de la part de la commune. Cela permettra aux administrés qui le souhaitent de souscrire ou de changer de mutuelle et de bénéficier ainsi de prix mutualisés.

Madame le Maire demande au conseil de se prononcer et de l'autoriser à signer une convention avec Adrea Mutuelle située à Mâcon.

Adopté à l'unanimité

Deux antennes existent, une à Tarare et une autre à Thizy-les-Bourgs.

Une réunion publique sera organisée en septembre ou octobre prochain. Les dates seront communiquées par le biais de la prochaine Plume des Chouettes. Les personnes traiteront en direct avec Adrea, la commune mettra une salle à disposition.

3/ Délibération pour approbation du plan communal de sauvegarde

Madame le Maire présente le plan communal de sauvegarde au conseil municipal et en rappelle les enjeux : définir les moyens d'action pour faire face à une catastrophe touchant la commune et mettre en sécurité la population. Le document nécessite une mise à jour annuelle. Après présentation, Mme le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur l'approbation du plan communal de sauvegarde qui sera transmis à la préfecture.

Adopté à l'unanimité

4/ Délibération pour autorisation de signature d'une convention entre les communes partenaires du centre de loisirs Intergones pour la répartition de la subvention CAF

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 15/12/2015 concernant la création d'un centre de loisirs associatif intercommunal avec une mutualisation de 5 communes Cublize,

Meaux-la-Montagne, Ronno, St Vincent de Reins, St Just d'avray. Une convention est nécessaire pour reverser la subvention de la CAF aux communes partenaires compte tenu que Cublize porte le contrat Enfance Jeunesse (commune pilote) pour le compte des 6 communes (St Jean la Bussière ayant adhéré dernièrement).

Les aides de la CAF seront reversées à chaque commune au prorata des aides versées par la commune à l'association AERES (tenant compte de la mise à disposition des locaux pour Cublize et St Vincent de Reins).

Adopté à l'unanimité

Point sur les travaux du Vival :

Les travaux ont débuté le 12 juin et suivent leur cours : toute la démolition a été faite. Des châssis bois seront mis en place. 3 faces sont presque achevées, la toile de verre a été posée.

Présentation du locataire-gérant pour l'Auberge des Sapins:

Le futur locataire-gérant a été choisi par la commission recrutement. Il s'agit de M. Thomann Cyrille, originaire de St Clément sous Valsonne.

Des travaux de rénovation sont prévus avant l'ouverture. La commission bâtiment se réunira sur place en présence de M. Thomann pour étudier les possibilités en vue d'une réouverture au plus tôt.

Questions diverses :

-Matériel de désherbage : une somme minimum de 3000 € est nécessaire pour obtenir les subventions, une binette à roue a été ajoutée.

-Des vols de fleurs ont eu lieu dans le massif près de l'école Ste Agathe et dans la jardinière route d'Amplepuis, celles du massif seront remplacées.

-Voirie : Des travaux ont été réalisés chemin du Calvaire et chemin de Charmacot par la COR. Le PATA est en cours et va se poursuivre entre mi-juillet et fin juillet.

- Accessibilité : des clous podotactiles ont été installés sur le perron de l'église par l'entreprise Solmark.

-Rythmes scolaires : le décret n'est toujours pas sorti. Le retour à un rythme de 4 jours a été voté en conseil d'école. Si d'ici vendredi 7 juillet aucune nouvelle ne sortait concernant ce décret, le rythme de 4 jours et demi serait maintenu.

En cas d'un retour à 4 jours, une demande a été faite pour une ouverture du centre Intergones le mercredi avec transport en navette. Le centre a accepté ainsi que toutes les communes partenaires, cela engage une dépense supplémentaire de 800 € pour la commune pour cette année, les budgets étant déjà transmis à la CAF, l'année prochaine ce coût rentrera dans la mutualisation. Ce coût sera compensé par les heures en moins des TAP.

-Un conseil municipal d'enfants pourrait être mis en place prochainement, le projet est à l'étude par la commission affaires sociales.

-Le Festival de musique Festivallées aura lieu les 7, 8 et 9 juillet.

-Le 14 juillet aura lieu le traditionnel défilé.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :
MARDI 29 août 2017 - 20H30 (à confirmer)

